

RÉVISION DU PLU : ACTUALITÉ

Le PADD a été présenté et débattu le 11 avril 2017 lors d'une séance publique en Conseil municipal. La commission municipale en charge de la révision du PLU travaille désormais sur le règlement de chaque zone.

Parallèlement des études sont en cours sur :

- les déplacements : une réunion publique a eu lieu le 17 mai
- les réseaux : eau potable et eaux pluviales
- l'emplacement d'un nouveau cimetière

Le Groupe patrimoine, en lien avec la commission communale de révision du PLU et le bureau d'études, travaille activement à l'établissement d'une liste des éléments patrimoniaux à préserver, protéger dans les hameaux anciens.

Le Règlement local de publicité a parallèlement fait l'objet d'une révision. Une réunion publique a eu lieu le 12 avril ; le projet est maintenant arrêté et les personnes publiques associées sont consultées. Une enquête publique aura lieu en septembre.

PLANNING PREVISIONNEL

Jusqu'à fin septembre 2017 : fin des études diverses

- OAP : orientations d'aménagement et de programmation.
- Règlement écrit et graphique.
- Rapport de présentation – Mise en forme du dossier.

Octobre 2017 : délibération portant arrêt du projet de révision du PLU.

Novembre à janvier 2018 : consultation des Personnes Publiques Associées – PPA (délai obligatoire de 3 mois).

Février – mars 2018 : enquête publique (durée 1 mois) et rapport du commissaire enquêteur.

Avril 2018 : prise en compte des modifications éventuelles après enquête publique.

Mai 2018 : approbation de la révision du PLU.

